



MONNAIE LOCALE COMPLÉMENTAIRE
CITOYENNE
DEMANDE D'AGRÉMENT PRESTATAIRES

Pour répondre aux obligations légales en vigueur, la "Bizh" est utilisée uniquement par les adhérents de l'association « La Bizh » qui regroupe des particuliers et des prestataires.

Les prestataires sont des professionnels quel que soit leur statut : commerçants, entreprises, associations, artisans, professions libérales, collectivités locales.

En adhérant à l'association, les personnes prennent connaissance de la charte et tendent à adapter leurs pratiques à ses valeurs.

Pour ce faire, avant d'adhérer à l'association, les prestataires déposent une demande d'agrément qui sera préalablement étudiée par la commission « accueil des prestataires ». Cette commission est souveraine pour accepter ou non la demande.

IDENTIFICATION

Nom de la structure :

Nom et prénom du responsable juridique :

Adresse postale :

Courriel :

Tél :

N° Siret :

Code APE :

Domaine d'activité :

Membre d'un groupe, franchisé : Oui Non

Nombre d'emplois (Equivalents Temps Plein) :

LA CHARTE DE LA BIZH

En adhérant à l'association La Bizh, porteuse de la monnaie La Bizh, nous contribuons à :

- Accompagner une relocalisation de l'économie;
- Favoriser les liens entre les acteurs locaux dans le respect de la Nature et de l'Humain
- Construire démocratiquement une société solidaire au sein de laquelle :
 - Des biens et des services de qualité sont produits et distribués localement
 - Les richesses locales sont mieux réparties et redistribuées
 - Les biens communs sont préservés
- Soutenir les cultures et les langues locales

VOS PRATIQUES

En utilisant la Bizh, je souhaite : (mentionner une ou plusieurs actions)

	Ce que je fais aujourd'hui	Ce que je pourrais faire demain
Favoriser les circuits courts et l'économie locale		
Travailler avec les fournisseurs locaux (lesquels)		
Agir pour l'environnement (transports, énergie, déchets, produits...)		
M'impliquer dans la vie locale		
Soutenir la culture bretonne		

Je souhaite m'impliquer dans la vie de l'association : Oui Non

- Si oui, j'accepte de :
- Devenir comptoir d'échange
 - Participer à des rencontres entre producteurs locaux
 - Participer ponctuellement à des actions d'animation et d'information sur la monnaie locale
 - Autre (préciser)

Montant de la cotisation annuelle : (à payer lors de l'adhésion, après obtention de l'agrément)

	Nombre ETP	Cotisation
<input type="checkbox"/>	≤ 3	20 euros
<input type="checkbox"/>	Entre 4 et 10	60 euros
<input type="checkbox"/>	>10	120 €uros

"Je déclare avoir pris connaissance de la charte et adhérer à ses valeurs".

Fait à:

Le:

Signature: